REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 3 mai 2024
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'économie et de l'emploi

Feuille de route du DEE: attractivité, innovation, employabilité

Défendre l'attractivité du canton de Genève en renforçant l'innovation et l'employabilité: tel est l'objectif prioritaire du département de l'économie et de l'emploi (DEE). Au lendemain de la présentation de la feuille de route départementale à ses équipes, la conseillère d'Etat Delphine Bachmann a expliqué à la presse ses projets prioritaires pour ces quatre prochaines années en présence des directeurs généraux des offices du département.

Innovation, outil de l'attractivité

"Genève est attractive. Mais dans un environnement de plus en plus concurrentiel, il faut davantage mettre en avant nos atouts", a relevé d'emblée la conseillère d'Etat Delphine Bachmann, chargée du DEE. Il s'agit notamment de développer une stratégie de marketing territorial, en misant davantage sur l'innovation. Pour cela, le DEE organisera le 23 mai prochain les Rencontres de l'innovation. L'objectif est de faire un état des lieux avec une cinquantaine d'acteurs de terrain afin de savoir ce qui peut être amélioré. Dans ce contexte, le département veut aussi faciliter pour les start-up la transition entre la recherche académique et son application pratique, notamment au sein du Campus Biotech. L'objectif sera d'y renforcer l'écosystème actuel dans le domaine des sciences de la vie, en mettant l'accent sur les neurosciences.

Employabilité, enjeu incontournable

Autre enjeu prioritaire: l'employabilité. Genève connaît une pénurie de main-d'œuvre et pourtant 15'000 personnes cherchent à retrouver le marché du travail. Pour y répondre, Il faut mieux faire coïncider le profil des personnes en recherche d'emploi avec les besoins des entreprises. Comment? En favorisant la réinsertion par le biais de formations tout au long de la vie professionnelle. Diverses mesures permettent d'y parvenir: les microcertifications (notamment dans les secteurs à pénurie), le renforcement des allocations de formation fédérales (AFO) afin de favoriser la réinsertion d'adultes en leur permettant d'obtenir un AFP ou CFC ou encore la refonte des emplois de solidarité (EdS) pour permettre à davantage de demandeurs et demandeuses d'emploi de retrouver le marché ordinaire du travail.

LRDBHD ou comment être au service des administrés

Enfin, la refonte de la LRDBHD a aussi été mise en avant. "Un acronyme auquel il va falloir vous habituer", a assuré Delphine Bachmann. La LRDBHD, autrement dit la loi sur la

restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement, entrée en vigueur en 2015, doit être revue avec les milieux professionnels, les partenaires sociaux et les communes genevoises. Cette révision aura pour but d'équilibrer les intérêts des établissements publics avec ceux des riverains, en cherchant ainsi à concilier la vie des quartiers avec les impératifs de rentabilité économique et le respect des conditions de travail.

19 mesures principales mais non exhaustives

La feuille de route du DEE se décline en trois grands chapitres qui contiennent au total 19 mesures. Il s'agit des principales - mais non exhaustives - actions de politique publique que le DEE entend mener d'ici 2028. Ces actions sont portées par les trois offices départementaux: l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI, nouveau nom de la DGDERI), l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT). Cette feuille de route s'inscrit dans le programme de législature présenté par le gouvernement en novembre dernier.

Annexe:

Feuille de route 2023-2028 du département de l'économie et de l'emploi (DEE)

Pour toute information complémentaire aux médias: Mme Delphine Bachmann, conseillère d'Etat, en contactant Mme Esther Mamarbachi, porte-parole DEE, esther.mamarbachi@etat.ge.ch, T. 078 628 80 08.